



UNION GÉNÉALOGIQUE D'OCCITANIE HISTORIQUE

U.G.O.H.

Compte rendu du CA du 09/11/2020

Membres présents : Eric Pociello avec le pouvoir de Marie Hélène Cayroche, Magdeleine Mazert avec le pouvoir de Laurence Apostolu - Segala, Yvon Coumes avec le pouvoir de Sophie Vaugin, Christine Gerbe avec le pouvoir de Françoise Picot

Indexation régionale :

Mme Magdeleine Mazert explique l'importance que représente l'indexation intégrale des actes, registre par registre et donne des conseils sur la méthode à appliquer afin de répondre, au maximum, aux exigences des logiciels informatiques utilisés pour la mise en ligne. Elle incite et convie les présents à suggérer à leurs interlocuteurs, à chaque fois que cela leur est possible, de faire ces relevés.

La Commission « Brevet » est créée :

Elle se compose de Eric Pociello (président), Magdeleine Mazert (Vice-Présidente) Vincent Barnabé (représentant des jeunes généalogistes) et Joel Julian (Administrateur du CLG48).

Approuvé à l'unanimité !

La commission statue immédiatement sur le dossier présenté par Ilona TESTE.

Tous s'accordent pour reconnaître que le dossier est mince, mais également, pour dire qu'il n'était rien demandé de plus qu'un arbre sur 5 générations.

Exceptionnellement, au regard des difficultés de recherches, la commission accepte de délivrer le brevet des jeunes généalogistes d'Occitanie Historique à la candidate en lice : Ilona TESTE.

La commission décide d'éditer un règlement qui sera soumis à chaque nouveau candidat.

Il est également décidé de rafraîchir le «brevet » en lui-même, le précédent, bien que très intéressant, semblant ne pas correspondre aux sensibilités contemporaines.

Joël Julien propose de se pencher sur le rafraîchissement du document.

Décisions approuvées à l'unanimité !

Chargés de missions informatiques :

Joel JULIAN , démissionne de son poste de chargé mission.

Restent donc :

Stéphane POUJOL : Informatique

Guilhem MERCIER : Informatique Web

Vincent BERNABE pour représenter les Jeunes Généalogistes

Approuvé à l'unanimité !

Pôle Boutique :

Le président soumet aux présents un projet de création d'un « Pôle Boutique » qui serait animé sur le site « geneoccitanie ».

Pour cela, Elisabeth Fontugne, sous réserve de son accord, occuperait la fonction de trésorière-adjointe auprès d'Yvon Coumes pour la gestion des ventes.

Les documents seraient proposés aux membres des associations fédérées à U.G.O.H. à un tarif préférentiel.

Les premiers ouvrages mis à la vente sont les deux livres traitant de la paléographie.

Le lot (Manuel + Dictionnaire = Prix d'achat : 55 €) étant proposé à 60 € + port (dans le commerce = 70 €).

Si Manuel seul : Prix de vente à 40 euros + port (Prix d'achat : 35 €)

Si Dictionnaire seul : Prix de vente à 23 € + port (Prix d'achat : 23 €)

Les frais de port sont en sus du prix de vente sauf si le retrait se fait à Mende, Carcassonne et Uzès.

Les frais de port ne sont pas compris dans les tarifs.

Approbation à l'unanimité !

Groupe de travail :

Suit une réflexion sur la communication des groupes de travail, avec proposition de transformer sous une forme « réseaux » les groupes actuellement intitulés « GeneSud » et de leur adjoindre pour plus de lisibilité le Département +la Ville.

Exemple : « Gene Cantal Mauriac » deviendrait « *GeneSud Cantal Mauriac* »

Création d'un nouveau groupe « *GeneSud Hérault Montpellier* » dirigé par Vincent BERNABE

Approbation à l'unanimité !

Associations Familiales :

Suit une suggestion formulée par le Président du C.L.G.48, à savoir que l'U.G.O.H. accepterait de reprendre le pôle « *Associations Familiales* » pour regrouper les associations familiales qui souhaiteraient rejoindre l'U.G.O.H. ; une rubrique spécifique sur le site leur serait dédiée et un de leurs membres siégerait au C.A. de l'U.G.O.H.

Rappel du président :

Le président rappelle que la 1^{ère} année d'affiliation à l'U.G.O.H. est gratuite.

Approbation à l'unanimité !

Boite à lettres du siège :

L'U.G.O.H. et l'E.G.A. (association affiliée) ont obtenu une boîte-aux-lettres à la Maison des associations Place des Anciens Combattants d'Algérie – 11000 – Carcassonne, adresse des sièges sociaux des dites associations.

Gestionnaire : Yvon COUMES

Les clés : Famille POCIELLO , Yvon COUMES

Il a été décidé que cette Boite à lettres. pourrait éventuellement être utilisée par d'autres associations qui souhaiteraient profiter du service offert par l'U.G.O.H.

Cette utilisation sera soumise à approbation du bureau et de l'organisme délivreur à savoir la Mairie de Carcassonne.

Outre l'U.G.O.H. et l'E.G.A, peuvent utiliser cette adresse : l'Union Fédérale Languedoc-Rousillon de la Fédération et l'Association des Jeunes Généalogistes.

Yvon COUMES souhaite que les courriers concernant le poste de trésorier, soient dirigés vers la boîte-à-lettres commune sus mentionnée.

Portail Généalogiste Pro :

Ce module du site propose une visibilité aux professionnels qui souhaiteraient y figurer.

Le président propose la somme forfaitaire de 2€ pour y être référencé.

Magdeleine Mazert considère que cette somme n'est pas suffisante pour des intervenants qui font commerce de la généalogie et propose de porter la somme à 5 € minimum.

Hello-Assos :

Magdeleine Mazert présente le service HelloAsso, site en ligne qui permet les règlements par carte bancaire. Ce service, gratuit, permet de percevoir les cotisations, les dons, d'organiser des campagnes et de solliciter les visiteurs.

Après réflexion, il est décidé de mettre en place Hello-Assos. Magdeleine Mazert accepte de créer les comptes d'U.G.O.H. et d'E.G.A.

Flayer :

Compte tenu du temps qui passe, il a été prévu d'évoquer ce document au prochain CA prévu en Janvier 2021.

Banque :

Les gestionnaires agréés du compte en banque de l'U.G.O.H. sont : Eric Pociello, Yvon Coumes et Magdeleine Mazert.

Sont dépositaires d'un Chéquier : Eric Pociello et Yvon Coumes.

Logo et Site :

Le logo doit être amélioré en prévision de la mise en ligne.

Le site de l'U.G.O.H. a été embelli et amélioré et propose désormais une carte interactive qui permet au visiteur de découvrir l'Occitanie Historique.

Serveur pour l'U.G.O.H. :

Après réflexion , il est décidé de reporter l'étude du projet lors du prochain CA prévue en Janvier 2021

Assurance – GMF :

Le CA valide le contrat d'assurance propose par le président suite a la suggestion de Mme Mazert de relancer le dossier. AGABE43, E.G.A.11, et les groupes de travail seraient assurés par l'U.G.O.H. après l'aval du bureau.

Rencontre Généalogique d'Aubrac

Vu que l'animation se déroulera sur deux territoires, la compétence serait transférée à l'U.G.O.H., avec le soutien de CLG48 et Cercle de Saint Flour.

Le C.A. accepte l'idée. Les modalités de l'organisation seront à définir le moment venu.

Magdeleine Mazert s'occupera de la compta sur place.

Proposition de Magdeleine Mazert :

- Gratuité pour les associations affiliées à U.G.O.H.
- 5€ pour les autres
- Mettre en place une buvette et faire payer cafés, croissants et petits gâteaux .

U.G.O.H. – Paris :

Le Président propose la création d'une antenne associative à Paris.

Après concertation, dans l'état de fragilité de la toute jeune structure d l'U.G.O.H., il est décidé de renoncer, pour le moment, à ce projet.

Accréditation Intérêt général :

La D.G.I.P.P. de l'Aude a rejeté la demande.

Le président propose de transférer le siège social à Mende pour renouveler la demande auprès des services départementaux de la Lozère, qui après un contact avec Eric Pociello, semblent plutôt favorables au projet.

La proposition est acceptée !

Une fois cet accord obtenu, le Siège sera à nouveau transféré à Carcassonne.

La contrepartie d'un récépissé fiscal dans le cadre d'une possible campagne de dons via HelloAsso, nécessiterait effectivement d'avoir cet agrément.

Après concertation, Eric Pociello suggère de solliciter également cet agrément pour E.G.A. - Du fait que cette association entre plus précisément dans le cadre législatif, il y aurait plus de chances de faire aboutir la demande.

La proposition étant acceptée par l'assemblée, Eric Pociello s'occupera de fournir à Yvon Coumes le dossier nécessaire pour réaliser cette demande.

Le C.A. approuve cette idée à l'unanimité dans le but, si donations, de pouvoir fournir en contrepartie les récépissés fiscaux.

Cotisation Mauriac :

Suite à la suggestion de Mme PICOT et vu que les participants de « GeneSud Cantal Mauriac » n'ont pu se réunir pour cause de pandémie, le C.A., après concertation téléphonique avec Mme PICOT, accepte d'accorder la gratuité pour l'année 2021

C.O.F.A.C. 2021 :

On renouvelle la cotisation pour l'U.G.O.H ou pas ?

Si Réponse Oui = 20 €

Fédération Française de Généalogie :

Nous sommes affiliées à Fédération Française de Généalogie pour le compte de E.G.A.11 . Renouvellement de l'adhésion ou pas ?

Décision réservée et soumise au déroulement de l'A.G.O. de la F.F.G.

Fédération Historique de la Région Occitanie :

Nous sommes affiliées à Fédération Historique de la région d'Occitanie

Renouvellement de l'adhésion ou pas ?

Les échanges entre les intervenants de la Fédération Historique n'ont que peu d'intérêt pour l'organisation de l'U.G.O.H., car ils portent souvent sur des offres d'emplois ou des textes de législation internes.

La décision de renouveler l'adhésion à la Fédération Historique est reportée.

Questions diverses :

Le président Eric Pociello , souhaite faire un congrès régional à Carcassonne aux AD11 déjà pris contact avec la directrice qui favorable à l'idée.

Sophie Vaugin, Présidente de l'EGA demande a l'U.G.O.H. de reprendre la présidence.

La réunion se termine à 12 h.

Le Président
Eric Pociello

Le Trésorier
Yvon Coumes

La secrétaire de séance
Magdeleine Mazert